

V^e congrès de l'Association Française d'Économie Politique Les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2015 à Lyon (ESDES-UCLy & Sciences Po Lyon)

L'ESDES-UCLy (ESDES Recherche), Sciences Po Lyon, l'Université Lumière Lyon 2 (Triangle UMR 5206) et l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble (CREG EA 4625) accueillent le V^{ème} congrès de l'AFEP.

Thème principal du congrès 2015 de l'AFEP :

« L'économie politique de l'entreprise : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives »

Institution cardinale du capitalisme (pour reprendre la formule de Perroux), l'entreprise a pendant longtemps été le grand « impensé » de la théorie économique. Ce n'est en effet que depuis les années soixante-dix, notamment sous l'impulsion des travaux de la théorie des coûts de transaction et de la théorie de l'information, que les économistes ont inscrit son analyse dans leur agenda de recherche. Depuis lors, les courants se sont multipliés : paradigme contractualiste, paradigme des coûts de transaction, paradigme cognitiviste, théories alternatives d'influence institutionnaliste, etc. Pour autant, aucune définition de l'entreprise, aucun modèle de gouvernance et aucune logique de délimitation de ses frontières ne semble faire consensus. Un des objectifs de ce colloque sera de proposer un bilan critique de ces théories – parfois déconnectées des enjeux modernes – et de proposer de nouvelles perspectives théoriques et empiriques.

Comment expliquer cette grande diversité conceptuelle ? Quels sont les véritables objectifs de ces approches économiques de l'entreprise ? Sont-elles complémentaires ou substituables ? Plus largement, il sera intéressant de s'interroger sur ce que doit être une théorie de l'entreprise à l'heure où les grandes firmes connaissent par ailleurs de nombreuses mutations, tant en interne qu'en externe, dans un contexte marqué par la financiarisation des économies et par la globalisation des stratégies des entreprises. C'est pour cette raison que des communications sur ces mutations seront également largement appréciées : comment appréhender le redécoupage actuel des frontières de la firme ? Comment la relation d'emploi est-elle modifiée par les stratégies d'externalisation et d'internalisation ? En quoi les règles de la gouvernance financière structurent-elles les relations internes et externes des entreprises ? Comme l'expliquaient très justement de nombreux juristes américains dès les années 1930, personne ne possède l'entreprise – laquelle est par ailleurs largement ignorée dans le droit positif. Mais qui doit alors la gouverner ? L'entreprise est une entité politique dont la nature est de créer de la valeur collective, à destination de la société dans son entièreté. Mais comment réinterroger efficacement cet aspect de l'entreprise comme un « commun », une institution collective au service de l'intérêt général – au service de tous ?

Pour répondre à l'ensemble de ces questions, l'ouverture à d'autres disciplines que l'économie est vivement souhaitée, notamment de la part des juristes, des gestionnaires, des sociologues et des philosophes.

Parmi les conférenciers invités : M. O'Sullivan (U. De Genève), H.-J. Chang (Cambridge University)(à confirmer), E. Chiapello (EHESS), B. Coriat (U. Paris 13), G. Giraud (U. Paris 1), H. Sterdyniak (OFCE).

Des contributions sur d'autres thèmes importants sont également les bienvenues. À titre d'exemple, citons :

- ✓ Épistémologie et sociologie de l'économie politique
- ✓ Politique macroéconomique et débats théoriques sur la macroéconomie
- ✓ Économie politique et production des politiques publiques
- ✓ Analyse des politiques industrielles et d'innovation
- ✓ Apports de l'économie politique à la question du travail
- ✓ Apports de l'économie régionale/urbaine par rapport à l'aménagement du territoire/aux politiques urbaines et à la géographie
- ✓ Les rapports entre modélisation et politique économique
- ✓ Pluralisme méthodologique et analyse économique

Comité d'organisation

Virgile Chassagnon (UPMF, ESDES : coordinateur), Florence Jany-Catrice (U. Lille 1), Naciba Haned, Christian Le Bas, Christel Vivel (ESDES-UCLy), Bernard Baudry, Véronique Dutraive (U. Lyon 2), Benjamin Dubrion (Sciences Po Lyon), Catherine Figuière, Michel Rocca (UPMF-Grenoble), Anne Deshors (ESDES-UCLy) et Carole Boulai (Triangle UMR 5206).

Comité scientifique

Christopher Brown (University of Arkansas), Virgile Chassagnon (UPMF, ESDES), Lynne Chester (University of Sydney), Ha-Joon Chang (Cambridge University), Eve Chiapello (EHESS), Benjamin Coriat (U. Paris 13), Patrice Duran (ENS Cachan), Isabelle Ferreras (UCL), Florence Jany-Catrice (U.Lille 1), Tony Lawson (University of Cambridge), Dominique Méda (U. Paris Dauphine), Antoine Rebérioux (U. Paris 7), Jonathan Zeitlin (University of Amsterdam).

Modalités de Soumission

L'appel à communication porte sur deux types de soumissions possibles. Vous pouvez en effet :

- ✓ Soumettre une proposition de communication académique (résumé étendu de l'intention de communication qui ne doit pas excéder deux pages).
- ✓ Soumettre une proposition de session fermée. Celle-ci est placée sous la responsabilité d'un ou plusieurs animateurs qui présente un programme complet avec l'ensemble des communicants. Elle est plus particulièrement destinée aux collaborations de recherche déjà constituées ayant produit des résultats ou à des panels portant sur l'organisation de la profession. Les animateurs doivent soumettre au comité d'organisation les résumés des communications presenties.

Les intentions de communication doivent être déposées sur la plateforme dédiée :
<http://afep2015.sciencesconf.org/user/submit>

Calendrier

Date limite d'envoi des propositions : 15/02/2015

Notification d'acceptation de la communication : 31/03/2015

Date limite d'envoi des papiers pour publication sur le site : 31/05/2015